

DV.F

DERVILLÉ-FEVRE
pierres, marbres, granits

POURQUOI CONSTRUIRE EN PIERRE

Depuis plus de vingt ans, la publicité immobilière est axée sur la PIERRE, car la PIERRE, mieux qu'aucun autre matériau FAIT VENDRE.

POURQUOI CETTE FAVEUR DU PUBLIC POUR LA PIERRE ?

La consécration du temps, bien sûr :

- RESISTANCE SANS PAREILLE AUX INTEMPERIES,
- FRAIS D'ENTRETIEN PRESQUE NULS,
- RENOVATION FACILE MEME APRES PLUSIEURS SIECLES (opération Malraux).

CONFORT ?

Une très longue expérience le prouve, la pierre assure un **confort grâce à son volant thermique.**

Les murs réalisés en pierre sont lents à chauffer mais lents à se refroidir. Ils sont un merveilleux écran contre le froid de l'hiver et la chaleur de l'été, d'où **l'économie de coûteux matériaux d'isolation** composants des murs extra-minces.

L'isolation phonique des murs est assurée par le tissu cellulaire de la pierre et les nombreux joints de l'appareil qui freinent la transmission du son.

L'insonorité des maisons en pierre est notoire.

Une certaine prédilection pour ce matériau tient sans doute, aussi à ses **qualités esthétiques.**

Jamais aucun autre matériau n'a mieux traduit l'idée du concepteur et satisfait le goût de l'utilisateur !

Produits du sol, **il n'offense jamais l'environnement.**

A QUEL PRIX ?

A un coût parfaitement accessible à toutes les bourses.

On pense généralement, mais à tort, que la pierre est un matériau très cher. Des exemples chiffrés apporteront la meilleure preuve qu'il s'agit là d'un préjugé inexact.

La pierre est un matériau de qualité dont le prix mis en œuvre est comparable à celui de tous autres matériaux de choix.

D'ailleurs, de nombreux exemples récents ont montré, notamment lors de la construction de séries d'H.L.M. qu'une bonne liaison entre Architectes et Entrepreneurs permettait de réaliser des constructions en pierre, même pour une clientèle aux moyens modestes.

CHOISIR LA PIERRE ?

Des siècles d'expériences ont permis de définir avec précision les pierres à utiliser pour chaque cas particulier de construction.

Ainsi les murs de façades font appel aux pierres tendres, plus cellulaires donc plus isolantes ; les bandeaux, corniches, appuis de baies nécessitent des pierres plus dures ; quant aux socles, soubassements, dallages, escaliers intérieurs ou extérieurs, leur réalisation demande les pierres les plus dures et les moins poreuses.

De nos jours, des tests de laboratoire permettent de confirmer scientifiquement ce que l'expérience avait déjà démontré.

Les critères d'emploi des pierres dans le bâtiment sont codifiées par les normes AFNOR NF B 10-001 à NF B 10-514 sur les pierres calcaires.

Il est très important de respecter les prescriptions définies par ces Normes. Elles concernent :

- Les emplois de la pierre dans la construction ;

- les critères de qualité de ces pierres en fonction des utilisations prévues ;

- la classification des pierres, faite en fonction de certaines caractéristiques arrêtées en laboratoire.

D'autre part des méthodes non destructives permettent maintenant de classer les pierres et de contrôler, en cas de besoin, leur conformité aux caractéristiques exigées.

Pour définir la pierre convenant le mieux à un emploi déterminé, il est fortement conseillé de se reporter au tableau ci-après des emplois usuels des PIERRES, MARBRES et GRANITS (page 6 et 7).

CONSTRUIRE EN PIERRE

La pierre une fois choisie, sa mise en œuvre est précisée dans les DOCUMENTS TECHNIQUES UNIFIES (D.T.U.). On y trouvera toutes les prescriptions nécessaires pour une exécution conforme aux règles de l'art.

En outre, DERVILLÉ-FÈVRE a mis au point des méthodes de mises en œuvres spécifiques et déposées qui bénéficient, dès à présent d'une longue expérience.

Ces méthodes concernent :

- le revêtement de mur «Adher-Fèvre»,

- le «revêtement solidaire»,

- le «procédé DERVIMAP» pour mur rideau,

- le «revêtement pelliculaire».

- etc... etc...

De plus son équipe TECHNICO-COMMERCIALE, répartie sur l'ensemble de la FRANCE, est en mesure de résoudre grâce à une très longue expérience, tous les problèmes techniques relatifs à la pierre.

Cette équipe est assistée d'un BUREAU D'ETUDES qui se tient à votre disposition dès l'avant-projet pour mise au point et recherche de la solution optimale sur les plans techniques et économiques

N'hésitez pas à nous interroger, nous sommes à votre service.

LA PIERRE ET LE PRESCRIPTEUR

A

Pour choisir la pierre à utiliser, pour tel emploi précis, il faut respecter certaines prescriptions définies par les normes : NF B 10-101 à NF B 10-514 ces normes déterminent :

1 - LES EMPLOIS DE LA PIERRE DANS LA CONSTRUCTION.

Ils ont trait aux :

- socles et soubassements
- élévations sous saillie, (partie verticale d'un mur, protégé par bandeau, corniche et appui, etc...)
- assises de rejaillissement (partie verticale d'un mur situé en élévation immédiatement au-dessus d'une partie horizontale, qui peut provoquer un rejaillissement des eaux de pluie),
- dalles de balcon, de couronnement, d'acrotère,
- corniches, bandeaux, mains courantes et appuis, non protégés,
- revêtements verticaux intérieurs,
- revêtements verticaux extérieurs,
- dallages et escaliers intérieurs,
- dallages, escaliers, massifs et perrons extérieurs,
- bassins et piles de pont,
- etc... etc...

2 - LES CRITERES DE QUALITE EN FONCTION DES UTILISATIONS PREVUES

Il s'agit de définir les caractéristiques auxquelles une pierre doit satisfaire, pour un emploi donné.

ces critères concernent :

- la gélivité directe et indirecte
- la capillarité
- la compression
- le coefficient d'absorption d'eau
- la flexion
- etc... etc...

3 - LA CLASSIFICATION DES PIERRES.

Elle est fonction des caractéristiques relatives à :

- la vitesse de propagation du son,
- la densité (masse volumique apparente),
- la largeur de la rayure spécifique à la dureté.

Le tout est modulé en fonction de l'importance relative de chaque paramètre.

Les diverses pierres calcaires se trouvent ainsi désignées dans une fourchette de 14 numéros avec expression de la décimale :

De 1 à 3,5, elles sont dites «tendres»

De 4 à 5,5, elles sont dites «demi-fermes»

De 6 à 7,5, elles sont dites «fermes»

De 8 à 10,5, elles sont dites «dures»

De 11 à 14 , elles sont dites «froides»

4 - LES TOLERANCES

Elles sont précisées sur la notice de chaque produit.

B**Pour mettre en œuvre la pierre choisie,**

il est important de respecter les prescriptions codifiées par les **Documents Techniques Unifiés** (D.T.U.) Ces D.T.U. concernent les modes d'emploi traditionnels des différentes pierres, par exemple :

- Le D.T.U. n° 20, les ouvrages de maçonnerie,
- Le D.T.U. n° 52, les revêtements de sol.
- Le D.T.U. n° 55, les revêtements muraux.

Lorsqu'il s'agit de méthodes moins traditionnelles, celles-ci font l'objet d'AVIS TECHNIQUES du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (C.S.T.B.) C'est ainsi que certains procédés, propres à DERVILLE-FEVRE ont fait l'objet d'avis techniques, tels que :

- N° 16-72/03 relatif aux revêtements du mur «Adher-Fèvre»,
- N° 16-74/11 relatif au «revêtement solidaire».

PRINCIPALES ACTIVITES DERVILLE-FEVRE

La Société DERVILLE-FEVRE met à votre disposition sous forme d'éléments standard ou débités à vos mesures, tous les matériaux en pierre naturelles (pierre calcaire, marbre, granit, ardoise, quartzite, schiste, etc...) et notamment les produits ci-après ; auxquels s'ajoutent la production de blocs de ses nombreuses carrières

Pour façades de bâtiments

- moellon brut
- moellon taillé
- moellon éclaté-aplani
- pierre presciée, petit ou grand module
- pierre taillée classique de toute modénature
- bandeau, corniche, couronnement d'acrotère, etc...
- appuis classique, moderne, semi-moderne, réversible
- revêtements mince, classique, solidaire, pelliculaire, Adher
- revêtement épais
- balustrade, garde-corps, claustra, etc....

Pour sols intérieurs ou extérieurs

- dallage
- semelle et contremarche d'escalier
- plinthe
- escalier massif

Pour ouvrages d'art :

- chaîne d'angle
- bec de pile
- bandeau de voûte
- parapets, etc...

En décoration

- cheminée intérieure
- motif gravé ou sculpté
- pierre en relief type Architectonic

Pour statuaire

- tous blocs de pierre calcaire, marbre, granit
- pierre taillée pour partie architecturale

En outre DVF exerce une importante activité d'entreprise dans le bâtiment, qui concerne notamment la mise en œuvre de ses propres produits d'origine française ou étrangère.

EMPLOI USUEL DES PIERRES, MARBRES, GRANITS

DERVILLE-FEVRE dans la construction

d'après la norme NF B 10501

Classement par ordre alphabétique des principales productions D.V.F

Ce tableau permet de définir :

- d'une part, les différents emplois usuels d'une pierre naturelle déterminée.
 - d'autre part, les différentes pierres naturelles pouvant convenir à un emploi déterminé
- Les colonnes correspondent chacune à un emploi précis de la pierre dans la construction, tel qu'il est défini dans la norme AFNOR

x Les appellations précédées de ce signe comportent plusieurs qualités : fine, construction, veiné, marbré, clair, travertin, etc...

Nom de la pierre naturelle	Classement par ordre alphabétique des principales productions D.V.F										
	socles et soubassements	élévations sous saillie	assises de rejailissement	dalles de balcon, de couronnement, d'acrotère	corniches, bandeaux, mains courantes et appuis, non protégés	revêtements verticaux extérieurs	revêtements verticaux intérieurs	dallages et escaliers intérieurs	dallages, escaliers, perrons et massifs extérieurs	bassins et piles de pont.	
I - PIERRES CALCAIRES											
ARTIGES MB DUR	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
ARTIGES MBX	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
ARTIGES Roche	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
ARTIGES Roche Fine		•	•								
x BAUMAINE		•	•								
BAUMONT Chaillats	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
BAUMONT Gris Jaune		•	•	•	•	•	•	•	•	•	
BAUMONT MB		•	•			•	•				
BAUMONT Perlé Rubané		•	•			•	•				
BERNAIS Coquillé 1/2 Fin		•				•					
BERNAIS Veiné		•				•					
x BERNAIS Liais		•	•	•		•					
x BRIANTVILLE	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
x BROUSSES		•	•			•	•	•			
x BROUZET	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
x CHANTEUIL	•	•	•			•	•	•			
x CHASSIGNELLES	•	•	•	•	•	•	•				
CLERIS		•				•					
COMBLANCHIEN	•	•	•	•	•	•	•	•			
GEVAUX		•	•			•	•				
GRIS CORBIER	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
HAUTEROCHE Beige		•				•					
HAUTEROCHE à Grain		•				•					
LACOME Dur Clair		•	•			•	•	•			
LACOME Pointillé		•	•			•	•				
LACOME Rubané		•	•			•	•				
LAVOUX à Grain	•	•	•	•	•	•	•				
LONGCHANT Clair Rubané		•	•			•	•	•			
LONGCHANT Pointillé		•	•			•	•				
LONGCHANT Ramagé		•	•			•	•				
LONGCHANT Veiné		•	•			•	•				
x MUSANCY	•	•	•	•	•	•	•	•			
x POUILLENAY	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
Roche de VALANGE		•	•			•	•				
x ROCHERONS Doré	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
St-MAXIMIN Liais Choix	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
x St-MAXIMIN Roche Franche	•	•	•		•	•	•				
x St-MAXIMIN Roche		•	•			•	•				
x St-MAXIMIN 1/2 Roche		•									
x St-VAAST Roche Douce Montanier		•									
x TERVOUX		•				•					
VALREUIL Clair		•	•		•	•	•				

Nom de la pierre naturelle

VALREUIL Marbré
x VAURION Roche
x VALREUIL Perlé
x VILLEFORT

II - MARBRES

Blanc d'EVENOS
Blanc MONTICELLO
Bleu TURQUIN

CRECCO
x Crèmes divers
FARON Crème

FARON Veiné Or
FARON Veiné Vert
GRAIN de RIZ

IMPAUDON
Jaune Coquillé
Jaune Impérial

Jaune MIREILLE
x Jaunes divers
Jaune de PROVENCE

KAPPA
LANGUEDOC Incarnat
LANGUEDOC Turquin

LUNEL
MIREILLE Crème
ORANGE Varois

PIPAUDON
ROSE PHOCEEN
St-ANNE Alpha

St-ANNE Granité
x NAPOLEON
x TRAVERTIN

VECO VEBRECO
Verts divers

III - GRANITS

Bleu d'Armorique
Bleu Acier
Bleu Marina

Bleu Emeraude
Gris du TARN
LABRADOR Bleu

LABRADOR Vert
LANHELIN
Noir AKF

Noir AZ
Noir Belfast
Noir d'Angola

Noir Indiana
Noir Taylor
Rose de la Clarté

Rouge Balmoral
Rouge Wanga
Silver White

IV - ARDOISES

x Ardoises noires
x Ardoises vertes

	socles et soubassements	élévations sous saillie	assises de rejailissement	dalles de balcon, de couronnement, d'acrotère	corniches, bandeaux, mains courantes et non protégées	revêtements verticaux extérieurs	revêtements verticaux intérieurs	dallages et escaliers intérieurs	dallages escaliers, perrons et massifs extérieurs	basins et piles de pont
VALREUIL Marbré x VAURION Roche x VALREUIL Perlé x VILLEFORT	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Blanc d'EVENOS Blanc MONTICELLO Bleu TURQUIN					•	•	•	•	•	
CRECCO x Crèmes divers FARON Crème						•	•	•		
FARON Veiné Or FARON Veiné Vert GRAIN de RIZ						•	•	•		
IMPAUDON Jaune Coquillé Jaune Impérial						•	•	•		
Jaune MIREILLE x Jaunes divers Jaune de PROVENCE						•	•	•		
KAPPA LANGUEDOC Incarnat LANGUEDOC Turquin						•	•	•		
LUNEL MIREILLE Crème ORANGE Varois	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
PIPAUDON ROSE PHOCEEN St-ANNE Alpha	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
St-ANNE Granité x NAPOLEON x TRAVERTIN	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
VECO VEBRECO Verts divers						•	•	•		
Bleu d'Armorique Bleu Acier Bleu Marina	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Bleu Emeraude Gris du TARN LABRADOR Bleu	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
LABRADOR Vert LANHELIN Noir AKF	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Noir AZ Noir Belfast Noir d'Angola	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Noir Indiana Noir Taylor Rose de la Clarté	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Rouge Balmoral Rouge Wanga Silver White	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
x Ardoises noires x Ardoises vertes	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

PRINCIPALES PIERRES DE CONSTRUCTION DERVILLE-FEVRE

Classification suivant norme NF B 10 301

N° de Difficulté de Taille à la Série de la Société Centrale des Architectes

x Les appellations précédées de ce signe comportent plusieurs qualités : fine, construction, veiné, marbré, clair, travertin, etc.

Appellation de la Pierre	lieu d'extraction		n° d'identification	résistance compression kg/cm ²	zone gelivité indirecte	porosité %	Coeff. absorption d'eau %	capillarité	n° de difficulté de taille
	Départ	Commune							
ARTIGES MB Dur	86	Chauvigny	9,0	585					L 13
ARTIGES MBX	86	Chauvigny	7,5	494					J 11
ARTIGES Roche	86	Chauvigny	7,0	391	3-2	18,7	0,73	2,6	J 11
ARTIGES Roche Fine	86	Chauvigny	7,0	335					J 11
x BAUMAINE	16	St-Germain	9,0	740	2	11,9	0,84	3	M 14
BAUMONT Chaillats	16	St-Germain	10,0	806	1	8,8	0,67	2	M 14
BAUMONT MB	16	St-Germain	9,0	806	2	13,1	0,73	4	L 13
BAUMONT Perlé Rubané	16	St-Germain	8,5	663	2	11,9	0,84	3	L 13
BERNAIS Coquillé	55	Savonnières	3,5	114	3	36,1	0,50	2	E 6
BERNAIS 1/2 Fin	55	Savonnières	3,5	115	3	36,1	0,50	2	E 6
BERNAIS Liais	55	Brauvilliers	6,0	236	2	27	0,56	4	G 8
x BRIANTVILLE	55	Euville	7,0	323	2	14,5	0,63	4	J 11
x BROUSSES	89	Ravières	10,5	1428	2	6,7	0,86	1	O 16
x BROUZET Granité	30	Brouzet	8,5	578	1	17,1	0,46	4	K 12
x CHANTEUIL	89	Chassignelles	12,0	1483	1	5,0	0,81	1	P 17
x CHASSIGNELLES	89	Chassignelles	9,0	930	3-2	12,5	0,88	4	L 13
CLERIS	89	Charentenay	5,5	339	3	26,7	0,92	20	H 9
x COMBLANCHIEN	21	Comblanchien	11,5	1981	1	0,5	0,73	31	Q 18
GEVAUX	55	Euville	en cours d'essai d'identification						
Gris CORBIER	07	Chomérac	13,0	2163	1	0,3	0,62	0	R 19
HAUTEROCHE Beige	16	Sireuil	3,0	94	4	36,0	0,75	13	E 6
HAUTEROCHE à Grain	16	Sireuil	3,5	120					E 6
x LACOME	89	Ravières	10,0	997		12,1			M 14
LAVOUX à Grain	86	Lavoux	6,5	361	3	22,6	0,84	10	I 10
LONGCHANT Clair Rubané	89	Ravières	8,0	859	2	6,7	0,86	1	M 14

Appellation de la Pierre	lieu d'extraction		n° identification	résistance compression kg/cm ²	zone gélivité indirecte	porosité %	Coef. absorption d'eau %	capillarité	n° de difficulté de taille
	Dépt	Commune							
LONGCHANT Pointillé A	89	Ravières	6,5	471	3	21,8	0,85	8	J 11
LONGCHANT Ramagé	89	Ravières	7,0	448	3	16,7	0,89	6	J 11
LONGCHANT Veiné	89	Ravières	7,0	448	3	16,7	0,89	6	J 11
LONGCHANT Pointillé G	89	Ravières	7,0	448	3	17,8	0,82	4	O 16
MONTANIER Doux Jaune	60	St-Leu d'Ess.	3,0	90	4	40,4	0,75	13	D 5
x MUSANCY	21	Corgoloin	11,5	1981	1	0,5	0,75	0	Q 18
POMBRETON	16	Nersac	3,5	85	4	35,4	0,73	31	D 5
x POUILLENAY	21	Pouillenay	10,5	666	1	6,3	0,60	1	N 15
ROCHE de VALANGE	89	Massangis	7,0	448	3	21,8	0,85	8	J 11
ROCHERONS Doré	21	Villers-Faye	12,0	1990	1	1,3	0,75	0	Q 18
St-ANNE Alpha	64	Arudy	13,0	1689	1	0,3		0	
St-ANNE Granité	64	Arudy	13,0	1890	1	0,3		0	
St-MAXIMIN Liais Choix	60	St-Maximin	9,0	572	2	18,0	0,69	2	P 17
x St-MAXIMIN Roche Franche	60	St-Maximin	7,0	369	2	20,7	0,62	5	L 13
x St-MAXIMIN Roche	60	St-Maximin	4,0	152	4	34,9	0,71	22	H 9
x St-MAXIMIN 1/2 Roche	60	St-Maximin	3,0	103	4	38,4	0,65	27	F 7
St-VAAST R. Douce Const	60	St-Vaast	3,5	70	4	41,4	0,73		D 5
St-VAAST R. Douce 1/2 Fine	60	St-Vaast	3,5	87	4	42,5	0,73		E 6
St-VAAST R. Ferme	60	St-Vaast	4,0	105	4	41,4	0,73		H 9
x TERVOUX	86	Chasseneuil	5,0	280	3	23,7	0,88	13	H 9
VALREUIL Clair	89	Chassignelles	9,0	930	2-3	14,4	0,79	5	L 13
VALREUIL Marbré	89	Chassignelles	9,0	672	3-2	12,5	0,88	4	M 14
x VAURION Roche	89	Massangis	11,0	979	1	10,5	0,32	2	N 15
x VALREUIL Perlé	89	Chassignelles	9,0	672	3-2	12,5	0,88	4	L 13
x VILLEFORT	89	Chassignelles et Ravières	11,5	2310	1	6,0		0,7	P 17

PIERRE PRESCIEE

EMPLOI

Une façade en «PIERRE DE TAILLE», d'aspect classique, se réalise avec la pierre presciée (c'est-à-dire sciée mécaniquement en usine) :

- soit en mur porteur ou auto-porteur d'au moins 20 cm d'épaisseur,
- soit en revêtement auto-porteur d'au moins 8 cm d'épaisseur lié au support.

Une telle façade est généralement posée au-dessus d'un socle ou soubassement constitué d'un matériau convenant à cet emploi.

CRITERES D'EMPLOI

Suivant la norme NF B 10-501

- En élévation sous saillie : porosité < 47%
En assise de rejaillissement : capillarité ≤ 15
gélivité directe > 48 cycles
gélivité indirecte : zone 2

Dans ces deux emplois, la résistance moyenne à la compression doit être égale ou supérieure à dix fois le taux de travail de l'assise la plus chargée.

MISE EN ŒUVRE

Dans le cas d'un mur porteur ou auto-porteur d'au moins 20 cm d'épaisseur, suivre les prescriptions du D.T.U. N° 20, «Maçonnerie, béton armé, plâtrerie,» paragraphe «Maçonnerie de pierre de taille et de pierre prétaillée (presciée)» :

- Pose faite à joints recoupés.
- Lits et joints réglés à 1 cm d'épaisseur minimum.
- Pose au mortier ou éventuellement au plâtre.
- Rejointoiement et ravalement après pose.

Dans le cas d'un revêtement auto-porteur d'au moins 8 cm d'épaisseur, suivre les prescriptions du D.T.U. n° 55 «Revêtements muraux scellés» paragraphe «Dalles de pierres naturelles, revêtement auto-porteur» :

- Pose faite à joints recoupés.
- Lits et joints réglés à 1 cm d'épaisseur minimum.
- Pose au mortier.
- Liaison de chaque dalle au support par deux agrafes scellées au mortier.
- Un vide de 2 cm au moins peut être réservé entre la face intérieure de la dalle et le support. Ce vide doit être aéré modérément et l'évacuation de l'eau être prévue à la partie inférieure. La pierre peut aussi être posée directement contre une couche d'isolant thermique non hydrophile.
- Rejointoiement et ravalement après pose.

SPECIFICATIONS DE FOURNITURE DU PRODUIT

Dimensions

- la pierre presciée est toisée en m3 arrondi au dcm3 le plus proche
- ses longueurs et hauteurs sont mesurées (pour pose avec lits et joints de 1 cm minimum) aux dimensions nominales (épaisseur de lits et joints non déduite)
- la largeur ou épaisseur de mur est mesurée à la dimension réelle.

Façonnage

La pierre presciée est normalement fournie

- Sous forme de parallélépipèdes rectangles, les coupes en biais, entailles et feuillures faisant l'objet de plus-values
- En dimensions courantes et assorties, suivant la nature de la pierre en fonction d'un calepin d'appareillage établi par le fournisseur, la hauteur d'assise étant au moins égale à 30 cm. Des trous cylindriques de levage sont exécutés pour les épaisseurs > 10 cm

TOLERANCES SUR DIMENSIONS

Suivant la norme NF B 10-401

- sur longueur, largeur, épaisseur :
± 5 mm pour pierres tendres
± 3 mm pour pierres 1/2 fermes et dures

Les éléments dont la face arrière doit être enduite peuvent comporter des manques locaux de 2 à 3 cm de profondeur.

PIERRES CALCAIRES couramment employées en PIERRE PRESCIEE

- **Pierres tendres** : HAUTEROCHE Beige, HAUTEROCHE à Grain, MONTANIER Doux Jaune, POMBRETON, St-MAXIMIN 1/2 Roche Construction ou Fine, St-VAAST Roche Douce, Construction ou Fine,
- **Pierre 1/2 fermes** : CLERIS, TERVOUX Construction ou MB
Voir pages correspondantes aux principales caractéristiques de ces pierres

FOURCHETTE DE PRIX INDICATIFS AU M2 DE FAÇADE MISE EN ŒUVRE

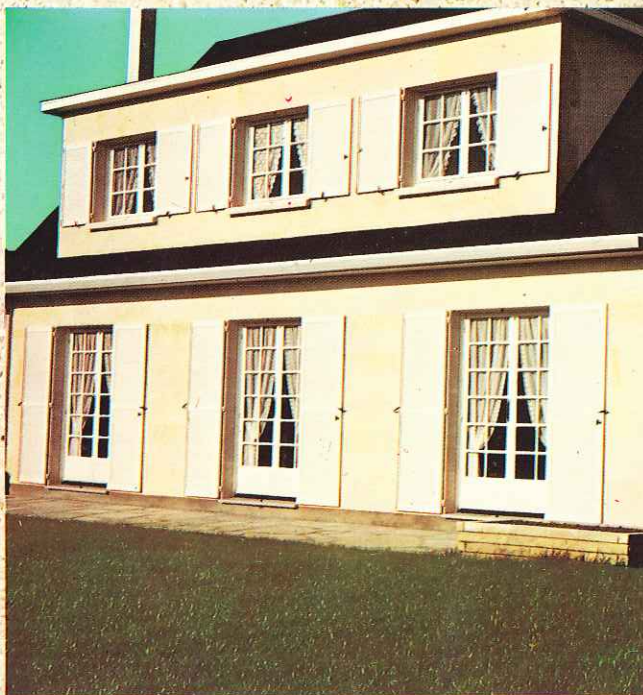
(Coef 1 = 100 F au 1.1.75)

Epaisseur	35	30	25	20	15	10	8
Pierre tendre	3,3 à 4,0	3,0 à 3,7	2,6 à 3,2	2,3 à 2,8	1,7 à 2,5	1,5 à 2,3	1,4 à 2,2
Pierre 1/2 ferme	3,5 à 4,3	3,2 à 4,0	2,6 à 3,3	2,3 à 2,8	1,9 à 2,7	1,7 à 2,5	1,6 à 2,4

Réaliser les façades en pierre de taille au lieu de parpaing ou brique creuse enduits représente une dépense supplémentaire de l'ordre de 3 à 5% de la valeur de l'immeuble.

DV.F

DERVILLE-FEVRE
pierres, marbres, granits



PIERRE PRESCIEE

Fond de page : BAUMONT

MOELLONS ECLATES APLANIS M.E.A.

EMPLOI

Le M.E.A. accroche la lumière et met en valeur le grain de chaque pierre naturelle. Facile à poser, il réalise des façades décoratives et vivantes pour les habitations individuelles et collectives, les bâtiments administratifs et les édifices religieux ainsi que des parements pour les ouvrages de travaux publics.

Il s'emploie :

- En mur porteur banché ou non
- En revêtement autoporteur ou en revêtement agrafé, intérieur ou extérieur.
- En soubassement, élévation, pignon, clôture, cheminée et panneau intérieur.

CRITERES D'EMPLOI

suivant la norme NF. B 10-501

	Soubassements	Élévations	Assises de rejaillissement	revêtement autoporteur
Gélivité directe	> 96 cycles	Zone 4	> 48 cycles	
Gélivité indirecte	Zone 2	≤ 47%	Zone 3	
Porosité			≤ 15	
Capillarité				

MISE EN ŒUVRE

Dans le cas d'un **mur porteur**, suivre les prescriptions du DTU n° 20 «Maçonnerie, béton armé, plâtrerie» paragraphe «Maçonnerie de moellons» :

- Pose faite à joints recoupés.
- Lits et joints réglés à 2 ou 3 cm d'épaisseur.
- Pose au mortier.
- Rejointoiement en montant ou après pose.

Dans le cas d'un **revêtement autoporteur** d'au moins 8 cm d'épaisseur, suivre les prescriptions du DTU n° 55 «Revêtements muraux» paragraphe «Dalles de pierre naturelle, revêtement autoporteur» :

- Pose faite à joints recoupés.
- Lits et joints réglés à 2 ou 3 cm d'épaisseur.
- Pose au mortier.
- Liaison de chaque moellon de support par deux agrafes scellées au mortier, les moellons pouvant être posés directement contre une couche isolante hydrophile.

SPECIFICATIONS DE FOURNITURE DU PRODUIT

Dimensions

- Le M.E.A. est toisé au m² arrondi au dcm² le plus proche, au développement des parements vus, avec plus-values pour angles, dimensions fixes, parements circulaires ou en fruit, ébrasements, deux parements opposés, etc...
- La longueur libre est de 60 cm maximum, les hauteurs réglées de 2 en 2 cm et les épaisseurs sont de 4 - 7 - 10 - 15 - 20 ou 25 cm.

Façonnage

Le parement éclaté est relativement plan sans ciselure.

Les surfaces de lits et joints sont sciées d'équerre entre elles.

TOLERANCES SUR DIMENSIONS

suivant la norme NF B 10-401

± 4 mm sur longueur et hauteur.

PIERRES CALCAIRES couramment employées en M.E.A.

- en élévation sous saillie seulement : MONTANIER Doux, St-VAAST, TERVOUX, CLERIS, St-MAXIMIN 1/2 Roche, HAUTEROUCHE GEVAUX.
- en soubassement et élévation : ARTIGES, VAURION, POUILLENAY, BRIANTVILLE, TERVOUX Gris, BERNAIS Liais, BAUMAINE, BAUMONT, St-MAXIMIN Roche.

FOURCHETTE DE PRIX INDICATIFS AU M² DE FAÇADE MISE EN ŒUVRE

(coef 1 = 100 F au 1.1.75)

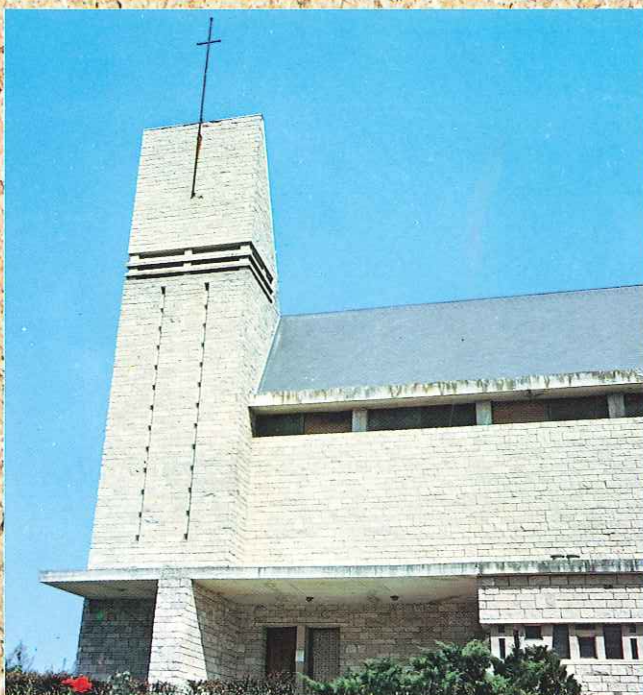
Epaisseur	25 cm	20	15	10	7	4 cm
Pierres tendres	3,0 à 4,2	2,7 à 3,5	2,1 à 2,9	1,5 à 2,1	1,5 à 2,0	1,5 à 2,0
Pierres fermes	3,2 à 4,6	3,0 à 4,2	2,3 à 3,4	1,6 à 2,3	1,6 à 2,2	1,6 à 2,2
Pierres 1/2 fermes	3,6 à 5,6	3,3 à 4,8	2,5 à 3,9	1,8 à 2,8	1,8 à 2,7	1,8 à 2,7
Pierres dures	4,8 à 7,6	4,0 à 6,0	3,4 à 5,0	2,4 à 3,8	2,4 à 3,7	2,4 à 3,7

Réaliser les façades en Moellon Eclaté Aplani au lieu de parpaing ou brique creuse enduite représente une dépense supplémentaire de l'ordre de 3 à 6 % de la valeur de l'immeuble.

92-94 RUE PETIT - 18-26 RUE GOUBET - 75019 PARIS
TEL. 200-67-01 - TELEX DERVI 670 312 F

DV.F

DERVILLE-FEVRE
pierres, marbres, granits



**MOELLONS
ECLATES APLANIS**

fond de page : BRIANTVILLE M.B.

APPUIS REVERSIBLES NORMALISES A.R.N. en appuis et éléments de façade

EMPLOI

L'Appui Reversible Normalisé, ou A.R.N., s'emploie :

- en appui de fenêtre, avec pente, rejingot et larmier, avec possibilité d'oreillons,
- comme élément de façade, en pilastre ou allège, en revêtement formant coffrage ou en revêtement autoporté lié au support.

La symétrie de son profil, l'égal fini de ses faces opposées permettent de l'inverser en cas de besoin.

CRITERES D'EMPLOI

suivant la norme NF B 10-501

	Appuis	Revêtement autoporteur
Capillarité	≤ 15	
Gélvité indirecte	Zone 3	
Gélvité directe	> 48 cycles	

MISE EN ŒUVRE

Dans le cas d'**appuis**, suivre les prescriptions du D.T.U. n° 20 «Maçonnerie, béton armé, plâtrerie» en particulier le chapitre IV «Exécution des maçonneries» :

- Pose au mortier de ciment avec joints de 8 mm d'épaisseur environ, les joints en bout étant réalisés en mastic plastique.

Dans le cas de **revêtement autoporteur autocoffrant**, suivre les prescriptions du D.T.U. n° 55 «Revêtements muraux», paragraphe «Dalles de pierre naturelle, revêtement autoporteur» :

- Pose au mortier.
- Lits et joints réglés à 1 cm d'épaisseur environ - Liaison de chaque élément au support par deux agrafes, scellées au mortier, noyées dans le béton de remplissage.

SPECIFICATIONS DE FOURNITURE DU PRODUIT

Dimensions

L'A.R.N. est toisé au mètre linéaire arrondi au centimètre :

- les largeurs de fabrication sont de 31, 36 ou 41 cm, les longueurs de 40 à 200 cm
- l'épaisseur nominale est de 10 cm, l'épaisseur réelle entre faces de dessus et de dessous de 6,5 cm environ.

Façonnage

L'A.R.N. est livré avec pente, rejingot et fort larmier, normalement sans oreillon ni portée en bout. Ceux-ci peuvent être prévus moyennant supplément.

Les faces sont brutes de fraisage ou sciage.

TOLERANCES SUR DIMENSIONS

suivant la norme NF B 10-401

Revêtements :

- ± 1 mm par mètre de longueur pour les dimensions supérieures à 50 cm,
- ± 0,5 mm pour les dimensions inférieures ou égales à 50 cm.

PIERRES CALCAIRES couramment employées en A.R.N.

ARTIGES Roche, ARTIGES MB, BAUMAINE Fin.

FOURCHETTE DE PRIX INDICATIFS

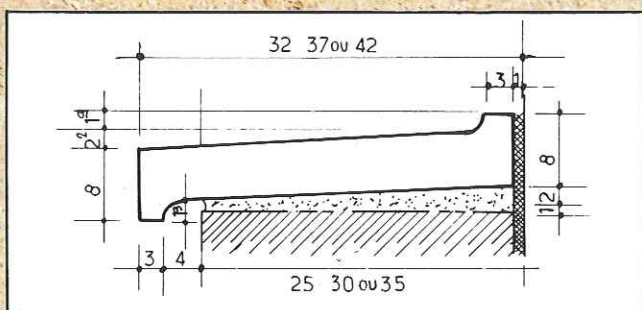
au ml d'appui ou au m2 de parement vu mis en œuvre

(Coef. 1 = 100 F au 1.1.75)

	31 cm	36 cm	41 cm
Appuis en largeur de Le ml	1,0 à 1,2	1,1 à 1,3	1,2 à 1,4
Revêtement vertical en élément de largeur Le m2 de parement vu	31 cm 3,2 à 3,9	36 cm 3,1 à 3,7	41 cm 3,0 à 3,4

D.V.F.

DERVILLE-FEVRE
pierres, marbres, granits



**APPUIS
REVERSIBLES
NORMALISES**
en appuis et
éléments de façade

fond de page : ARTIGES M.B.

REVETEMENT VERTICAL EXTERIEUR

EMPLOI

La pierre naturelle reste l'habillage le plus apprécié pour une façade de bâtiment. Inusable, d'entretien très réduit (un nettoyage tous les 20 ans), elle embellit l'environnement et facilite la vente des locaux.

Le revêtement vertical extérieur en pierre naturelle s'applique sur tous les supports par une mise en œuvre adoptée à chacun. Il permet aussi de rénover des bâtiments existants, par exemple en cas d'isolation thermique insuffisante en protégeant la couche isolante fixée à l'extérieur.

CRITERES D'EMPLOI

Suivant la norme NF B 10-501

- gélivité directe
- gélivité indirecte
- résistance aux attaches ≥ 50 kg force par attache.

MISE EN ŒUVRE

Suivre les prescriptions du D.T.U. n° 55 «Revêtements muraux scellés», les recommandations SECURITAS de novembre 1972 et les règles professionnelles AFMA, en attendant la parution du D.T.U. n° 55-1 révisé

Les plans d'exécution et notes annexes doivent définir en plus de l'appareillage :

- la conception du revêtement
- la disposition des joints souples horizontaux et verticaux
- les dispositions types des organes de support et d'ancrage (forme et nature des supports et attaches, position et dimension des trous, dimensions des scellements etc...)
- la composition des mortiers destinés aux scellements, aux joints, aux polochons éventuels.

SPECIFICATIONS DE FOURNITURE DU PRODUIT

Dimensions

- Le revêtement vertical extérieur est toisé au m² de parement vu, arrondi au dcm² (les largeurs inférieures à 0,25 sont toisées à ce minimum).
- Les formats courants sont de l'ordre de 70 x 50 cm. (à préciser pour chaque qualité de pierre).
- L'épaisseur minimale est de 2 cm pour les granits et de 3 cm pour les pierres calcaires et les marbres et telle que la résistance aux attaches soit satisfaisante.

Façonnage

- La face vue et les chants vus sont adoucis, polis, layés ou bouchardés, etc...
- Les joints ordinaires sont sciés.

TOLERANCES SUR DIMENSIONS

Suivant la norme NF B 10-401 pour les travaux courants :

± 1 mm par mètre (avec minimum de 0,5 mm) sur longueur et hauteur

± 3 mm sur épaisseur - les chants vus sont calibrés pour ne pas désaffleurer de plus de 1 mm. En ce qui concerne la planéité, la flèche de la face vue est inférieure au 1/500 de la longueur du grand côté.

Le hors d'équerre est ≤ 1 mm par m avec un minimum de 0,50 mm pour les éléments inférieurs à 50 cm.

PIERRES NATURELLES couramment employées en REVETEMENT EXTERIEUR

- 1) **Pierres calcaires** : toutes les pierres sauf les pierres tendres et certaines pierres 1/2 fermes mentionnées sur le tableau des emplois usuels.
- 2) **Marbres** BLANC MONTICELLO - BLEU TURQUIN - LUNEL - St-ANNE - TRAVERTINS.
- 3) Tous les GRANITS et ARDOISES,

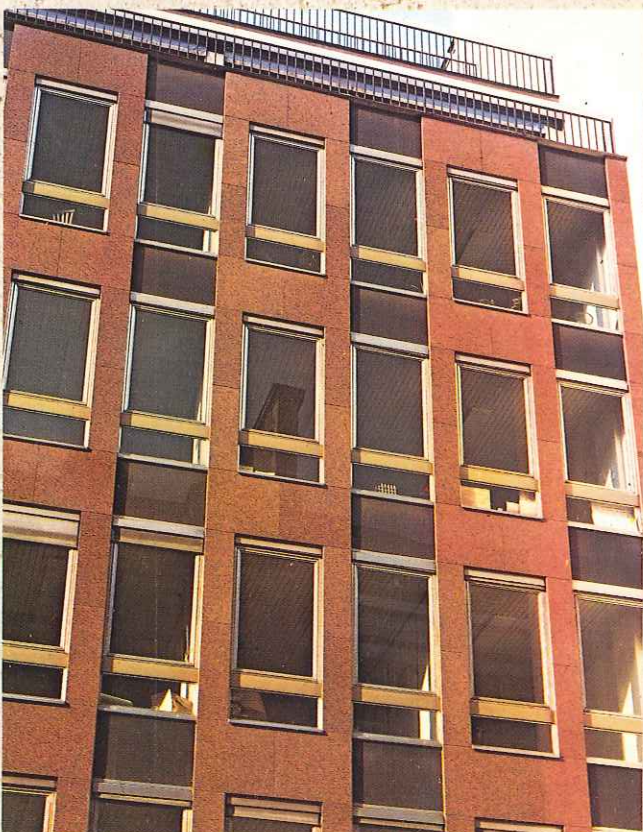
FOURCHETTE DE PRIX INDICATIFS AU M² DE FAÇADE MISE EN ŒUVRE

(Coef. 1 = 100 F au 1.1.75)

épaisseur	Granits et Ardoises	Marbres	Calcaire durs et très durs	calcaire fermes
2 cm	5,5 à 7,5	2,8 à 4,5		
3 cm	6,6 à 8,0	3,4 à 5,4	2,8 à 4,0	2,3 à 2,7
4 cm			3,4 à 4,8	2,4 à 3,2

DV.F

DERVILLE-FEVRE
pierres, marbres, granits



**REVETEMENT
VERTICAL
EXTERIEUR**

fond de page : LONGCHANT CLAIR RUBANÉ

PIERRE ARCHITECTONIC MASSIVE

EMPLOI

Pour façades ou pignons de tous bâtiments publics ou privés, bureaux, magasins, etc..., la PIERRE ARCHITECTONIC Massive fait jouer la lumière par la combinaison des surfaces planes ou courbes de ses parements.
Elle constitue un MUR VIVANT, porteur ou autoporteur, ajoutant les reliefs de ses formés nouvelles et variées aux qualités d'un mur de pierre naturelle.

CRITERES D'EMPLOI

Suivant les prescriptions de la norme NF B 10-501

	soubassement	élévation	assise de rejaillissement	
Gélivité directe	> 96 cycles		> 48 cycles	
Gélivité indirecte	Zone 2		Zone 3	
Porosité		≤ 47%		
Capillarité	≤ 5		≤ 15	

MISE EN ŒUVRE

Dans le cas d'un **mur porteur** (mise en œuvre analogue à celle d'un mur de pierre taillée massive), suivre les prescriptions du D.T.U. n° 20 «Maçonnerie, béton armé, plâtrerie» paragraphe «Maçonnerie de pierre de taille et de pierre prétaillée» :

- Pose faite à joints recoupés.
- Lits et joints réglés à 1 cm d'épaisseur minimum.
- Pose au mortier (ou éventuellement au plâtre).
- Rejointoiement et nettoyage après pose.

Dans le cas d'un **revêtement autoporteur**, suivre les prescriptions du D.T.U. n° 55 «Revêtements muraux», en particulier le paragraphe «Dalles de pierre naturelle, revêtement autoporteur» :

- Pose au mortier.
- Lits et joints réglés à 1 cm d'épaisseur minimum.
- Liaison de chaque élément au support par deux agrafes scellées au mortier.
- Un vide de 2 cm au moins peut être réservé entre la face intérieur des éléments et le support. Ce vide doit être aéré modérément et l'évacuation de l'eau être prévue à la partie inférieure. Les éléments peuvent aussi être posés directement contre une couche isolante.
- Rejointoiement et nettoyage après pose.

SPECIFICATIONS DE FOURNITURE DU PRODUIT

Dimension

- La pierre ARCHITECTONIC est toisée au m³ arrondi au dcm³
- Les largeurs de fabrication sont de 40 à 90 cm, les longueurs de 60 à 120 cm
- L'épaisseur nominale est de 25 à 50 cm

Façonnage

Les éléments de pierre naturelle sont constitués :

- d'un polygone quelconque en plan vertical
- d'une face arrière plane pouvant constituer un parement vu intérieur
- de lits et joints d'équerre à cette face arrière
- d'une partie saillante formant parement, obtenue par la combinaison de plusieurs faces planes et courbes
- les faces, lits et joints sont bruts de sciage ou d'usinage
- des trous cylindriques sont exécutés permettant la manutention à la pince.

TOLERANCES SUR DIMENSIONS

Suivant la norme NF B 10-401

± 3 mm sur longueur, hauteur, épaisseur pour les morceaux taillés massifs.

Pour les éléments dont la face arrière doit être enduite, des manques locaux de 2 à 3 cm sur cette face sont acceptés.

PIERRES CALCAIRES employées en PIERRE ARCHITECTONIC

Pierres tendres et 1/2 fermes : HAUTEROUCHE beige, HAUTEROUCHE à grain, TERVOUX
Pierres fermes : ARTIGES roche fine, ARTIGES MBX
Pierres dures : BAUMONT perlé rubané, BAUMAINE perlé rubané, BAUMAINE fin, BAUMONT MB.

FOURCHETTE DE PRIX INDICATIFS AU M² DE FACADE MISE EN ŒUVRE

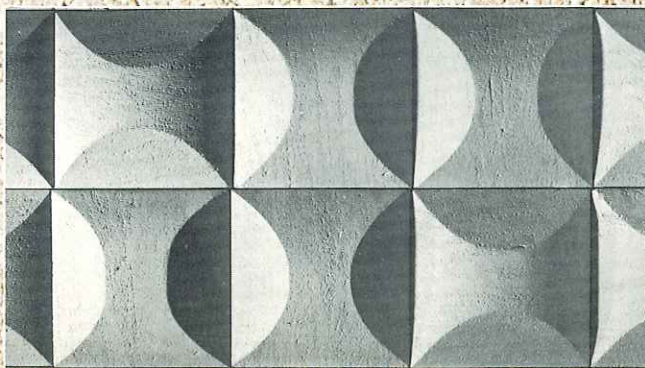
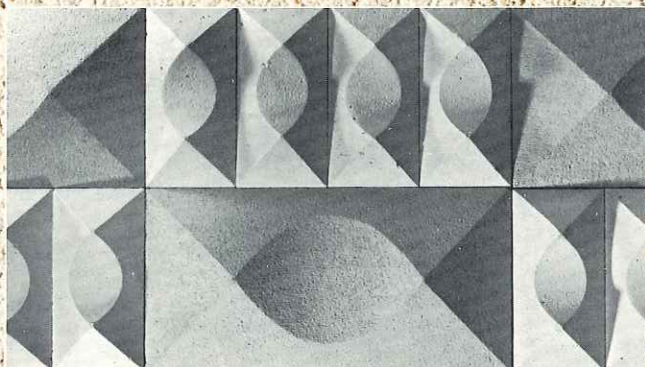
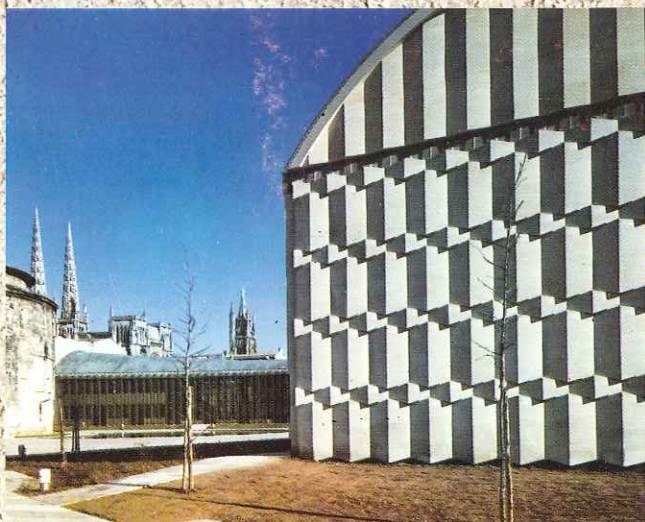
(coef 1 = 100 F au 1.1.75)

Epaisseur de mur saillie comprise	20 cm	25	30	35	40 cm
Pierres tendres et 1/2 fermes	6,0 à 7,5	7,0 à 8,5	7,8 à 9,5	8,6 à 10,3	9,4 à 11,2
Pierres fermes	7,0 à 8,5	7,8 à 9,5	8,6 à 10,3	9,4 à 11,2	10,3 à 12,4
Pierres dures	7,8 à 9,5	8,6 à 10,3	9,4 à 11,2	10,3 à 12,4	11,2 à 13,5

Pour quantité minimum de 30 m² d'un même motif.
Pour séries moins importantes prévoir un supplément de 10 à 30 %.

DV.F

DERVILLE-FEVRE
pierres, marbres, granits



**PIERRE
ARCHITECTONIC
MASSIVE**

fond de page : HAUTEROCHÉ A GRAIN

REVETEMENT ADHER FEVRE

EMPLOI

Pour revêtir de pierre naturelle tout élément préfabriqué en béton armé, d'au moins 6 cm d'épaisseur, le revêtement ADHER FEVRE, posé en fond de moule, sans agrafe, est indissociable de son support.

Simple dans sa mise en œuvre, il s'intègre aux fabrications industrielles et permet de valoriser les façades d'un bâtiment au moindre coût.

Le revêtement ADHER FEVRE convient pour maisons individuelles de séries ou pour bâtiments importants.

CRITERES D'EMPLOI

- Suivant la norme NF B 10-501, dans le cas d'un revêtement vertical extérieur : la porosité doit être $\leq 47\%$.
- Suivant les prescriptions de l'Avis Technique n° 16/72-03 du C.S.T.B., utiliser des pierres dont la texture garantit un bon accrochage au béton.
(consulter à ce sujet le cahier du C.S.T.B. n° 113 d'octobre 1970 «utilisation en fond de moule de pierres calcaires comme parement extérieur d'éléments préfabriqués»).

MISE EN ŒUVRE

- Suivant les prescriptions de l'Avis Technique n° 16/72-03 du C.S.T.B. Les dalles humidifiées sont disposées en fond de moule de l'élément. Les joints d'au moins 0,5 cm de largeur, mais généralement de 1 cm, sont réservés par des cales ou lattes de matière plastique.
Dans certains systèmes de préfabrication, une barbotine est coulée et raclée de manière à aveugler les joints et enduire la face intérieure des dalles.
Le béton est, ensuite, coulé dans le moule. Après démoulage, le parement est nettoyé et éventuellement rejointoyé.

SPECIFICATIONS DE FOURNITURE DU PRODUIT

- Le revêtement ADHER FEVRE est toisé au m² de parement vu, arrondi au dcm².
- La surface maximale par dalle est de 0,30 m². Les épaisseurs varient de 12 à 20 mm selon la dureté de la pierre et le format des dalles.
- Toute dimension inférieure à 0,25 m est facturée pour 0,25 m.
- La livraison courante est en appareillage standardisé avec au maximum 9 modules, dont un représente au moins 30% des éléments.

TOLERANCES SUR DIMENSIONS

± 1 mm sur longueur et largeur
 ± 3 mm sur épaisseur.

PIERRES CALCAIRES couramment employées en REVETEMENT ADHER

Dure : BAUMAINE PERLE RUBANÉ
Ferme : BRIANTVILLE MB, GEVAUX
Tendre et 1/2 ferme : HAUTEROCHE
Autres qualités sur demande.

FOURCHETTE DE PRIX INDICATIFS AU M² DE FACADE MISE EN ŒUVRE

(coef. 1 = 100 F au 1.1.75.)

0,9 à 1,8

DV.F

DERVILLE-FEVRE
pierres, marbres, granits



**REVETEMENT
ADHER FEVRE**

fond de page : BAUMAINE PERLÉ RUBANÉ

DALLAGES CLASSIQUES

EMPLOI

Pour revêtir un sol, rien ne surpasse les pierres naturelles. L'immense palette des pierres, marbres, granits, ardoises, etc... permet tous les effets décoratifs. Les nuances entre dalles, la variété des états de surface plaisent à l'œil.
Homogènes de dureté dans toute leur épaisseur, pratiquement inusables, faciles à entretenir, prenant une patine agréable avec le temps, les dallages en pierre naturelle ont leur place partout : HLM, résidences, maisons individuelles, bureaux, administrations, commerces, lieux de culte ou de réunion, à l'intérieur ou à l'extérieur.

CRITERES D'EMPLOI

- Suivant la norme NF B 10-501
- 1) critères communs aux dallages intérieurs et extérieurs
 - usure au disque métallique : usage individuel ≤ 47 mm
usage collectif normal ≤ 37 mm
usage collectif intense ≤ 32 mm
 - 2) critères supplémentaires pour dallages extérieurs seulement
 - capillarité ≤ 2
 - gélivité directe ≥ 240 cycles
 - gélivité indirecte, zone 1

MISE EN ŒUVRE

- Suivre les prescriptions du D.T.U. n° 52-1 «Revêtements de sols scellés».
- Pose au mortier de ciment ou bâtard, convenablement dosé, sur forme ou support convenable.
 - Respect des compatibilités prévues entre formes, supports, couches intermédiaires éventuelles.
 - Création de joints de dilatation.

SPECIFICATIONS DE FOURNITURE DU PRODUIT

- Dimension**
Les dallages classiques sont toisés au m² de parement vu, arrondi au dcm².
Les formats courants sont les suivants 30 x 30 — 40 x 20 — 40 x 40 — 60 x 30 — 60 x 40 cm.
D'autres formats peuvent être obtenus sur demande
Les épaisseurs sont de 1,5 - 2 ou 3 cm (exceptionnellement de 1 cm).
- Façonnage**
La face vue est normalement fournie en taille adoucie, éventuellement en taille polie ou brute de sciage (cette dernière pour ponçage après pose).
- Les joints ordinaires sont sciés.
 - Pour appareillage avec bouchons de couleurs, les dalles sont fournies avec pans coupés.

TOLERANCES SUR PRODUITS

- Suivant la norme NF B 10-401
- sur longueur et largeur : $\pm 0,5$ mm par côté ≤ 50 cm
 ± 1 mm par mètre par côté > 50 cm
 - sur épaisseur : + 2 à - 3 mm
 - hors d'équerre : $\leq 0,5$ mm pour toute dimension de dalle
 - planéité : pour dalles adoucies ou polies, flèche $\leq 1/1000$ du plus grand côté.
pour dalles brutes de sciage, flèche $\leq 1/500$ du plus grand côté.

PIERRES NATURELLES couramment utilisées en DALLAGES

- à usage collectif intense intérieur et extérieur : ROCHERONS, St-ANNE, GRIS CORBIER, tous les Granits
à l'intérieur seulement : BROUSSES, CHANTEUIL, MUSANCY, VILLEFORT, COMBLANCHIEN
- à usage collectif normal intérieur et extérieur, les pierres ci-dessus et St-MAXIMIN Liais Choix, POUILLENAY, VAURION, BAUMONT CHAILLAT, MARBRES : BLANC MONTICELLO, MIREILLE CREME
à l'intérieur seulement : les qualités ci-dessus et tous les marbres
- à usage individuel intérieur et extérieur : ARTIGES MB Dur, BAUMONT GRIS JAUNE, BROUZET, BRIANTVILLE
à l'intérieur seulement : LACOME DUR CLAIR.

FOURCHETTE DE PRIX INDICATIFS AU M2 DE DALLAGE POSE

(Coef. 1 = 100 F au 1.1.75)

Epaisseurs	1 cm	1,5 cm	2 cm	3 cm
Pierre calcaire		1,6 à 2,0	1,7 à 2,1	2,0 à 2,4
Pierre calcaire très dure	1,6 à 2,0	1,8 à 2,2	2,0 à 2,4	2,4 à 2,9
Marbres	1,5 à 2,4	1,8 à 2,7	2,0 à 3,0	2,4 à 3,6
Granits			4,5 à 6,0	5,4 à 7,2

Le prix d'un dallage classique en pierre naturelle est du même ordre que celui d'une moquette de qualité

DV.F

DERVILLE-FEVRE
pierres, marbres, granits



**DALLAGES
CLASSIQUES**

fond de page : CHANTEUIL BLEU ET JAUNE

DALLAGES D.C.N. intérieurs et extérieurs

EMPLOI

Mettant en valeur la palette variée des pierres naturelles, les Dallages D.C.N. (diverses couleurs et nuances) renouvellent l'aspect du dallage classique. Attrayants et décoratifs, ils sont peu coûteux, d'une pose facile et d'entretien aisé. Petites bandes ou grandes bandes s'adaptent aux petites et aux très grandes surfaces, y compris celles des locaux à fort passage. Ils conviennent pour l'intérieur ou l'extérieur selon les pierres choisies.

CRITERES D'EMPLOI

Suivant la norme NF B 10-501

- 1) critère commun aux dallages intérieurs et extérieurs
 - usure au disque métallique, usage individuel ≤ 47 mm
usage collectif normal ≤ 37 mm
usage collectif intense ≤ 32 mm
- 2) critères supplémentaires pour dallages extérieurs seulement,
 - capillarité ≤ 2
 - gélivité directe ≥ 240 cycles
 - gélivité indirecte : zone 1

MISE EN ŒUVRE

Suivre les prescriptions du D.T.U. n° 52-1 «Revêtements de sols scellés».

- pose au mortier de ciment ou bâtard, convenablement dosé, sur forme ou support convenable.
- Respect des compatibilités prévues entre formes, supports, couches intermédiaires éventuelles.
- Création de joints de dilatation.

SPECIFICATIONS DE FOURNITURE DU PRODUIT

Dimensions

Les Dallages DCN sont toisés au m² de parement vu, arrondi au dcm².

Les formats sont les suivants, en épaisseur de 1,5 ou 2 cm :

En grandes bandes

- Les longueurs sont de 30 à 80 cm.
- Les largeurs de 15 - 20 - 30 - 40 cm.

En petites bandes

- Pour le module 30, les longueurs sont de 30 cm, les largeurs de 10 - 15 et 20 cm.
- Pour le module 40, les longueurs sont de 40 cm, les largeurs de 10 - 15 - 20 - 25 et 30 cm.

Façonnage

La face vue est normalement fournie en taille adoucie.

Les joints ordinaires sont sciés.

TOLERANCES SUR PRODUITS

suivant la norme NF B 10-401

- sur longueur et largeur : $\pm 0,5$ mm par côté ≤ 50 cm
 ± 1 mm par mètre par côté > 50 cm
- sur épaisseur : + 2 à - 3 mm
- hors d'équerre : 0,5 mm pour toute dimension de dalle
- planéité : flèche $\leq 1/1000$ du plus grand côté

PIERRES couramment utilisées en DALLAGES DCN

- à l'intérieur et à l'extérieur : VAURION et POUILLENAY DCN mélangés, VAURION DCN seul
- à l'intérieur : MUSANCY DCN, VILLEFORT DCN, POUILLENAY DCN, CHANTEUIL BLEU

FOURCHETTE DE PRIX INDICATIFS AU M² DE DALLAGE POSÉ

(Coef. 1 = 100 F au 1.1.75)

Epaisseurs	1,5 cm	2 cm
module 30	1,5 à 2,0	1,6 à 2,2
module 40	1,5 à 2,0	1,6 à 2,2
grandes bandes	1,5 à 2,0	1,6 à 2,2



D.V.F.

DERVILLE-FEVRE
pierres, marbres, granits

DALLAGES D.C.N.
intérieurs et extérieurs

fond de page :
maquette en pierre de MUSANCY



D.V.F.

DERVILLE-FEVRE
pierres, marbres, granits

DALLAGES D.C.N.
intérieurs et extérieurs

fond de page :
maquette en pierre de VILLEFORT



D.V.F.

DERVILLÉ-FEVRE
pierres, marbres, granits

DALLAGES D.C.N.
intérieurs et extérieurs

fond de page :
maquette en pierre de VAURION POUILLENAY

DALLAGES LOSANGE

EMPLOI

Pour animer un sol, les Dallages Losange en diverses teintes de pierre naturelle apportent des solutions décoratives originales et très variées. Ils permettent en particulier d'obtenir des effets de perspective.

Les multiples motifs réalisables en 2, 3 ou 4 teintes permettent de personnaliser chaque local ou chaque passage au gré du concepteur.

Ces Dallages Losange s'emploient à l'intérieur ou à l'extérieur, en petites ou en grandes surfaces, même pour des locaux de fort passage.

CRITERES D'EMPLOI

Suivant la norme NF B 10-501

1) critère commun aux dallages intérieurs et extérieurs :

- usure au disque métallique, pour usage individuel ≤ 47 mm
pour usage collectif normal ≤ 37 mm
pour usage collectif intense ≤ 32 mm

2) critères supplémentaires pour dallages extérieurs seulement :

- capillarité ≤ 2
- gélivité directe ≥ 240 cycles
- gélivité indirecte : zone 1

MISE EN ŒUVRE

Suivre les prescriptions du D.T.U. n° 52-1 «Revêtements de sols scellés»

- Pose au mortier de ciment ou bâtard, convenablement dosé, sur forme ou support convenable.
- Respect des compatibilités prévues entre formes, supports, couches intermédiaires éventuelles.
- Création de joints de dilatation.

SPECIFICATIONS DE FOURNITURE DU PRODUIT

Dimensions

Les Dallages Losange sont toisés au m² de parement vu, arrondi au dcm²

- les dalles en module 30 ont 30 cm d'écart entre deux côtés parallèles du losange.
en module 40, ont 40 cm d'écart entre deux côtés parallèles du losange
- l'épaisseur est de 1,5 ou 2 cm.

Façonnage

La face vue est fournie en taille égrisée.

Les joints ordinaires sont sciés.

Les Dallages Losange sont livrés soit sans sélection préalable, soit avec sélection en 2, 3 ou 4 catégories de nuances, pour faciliter l'appareillage.

TOLERANCES SUR PRODUITS

Suivant la norme NF B 10-401

- sur longueur et largeur : $\pm 0,5$ mm par côté ≤ 50 cm
 ± 1 mm par mètre par côté > 50 cm
- sur épaisseur : + 2 à - 3 mm
- hors d'équerre : $\leq 0,5$ mm pour toute dimension de dalle
- planéité : flèche $\leq 1/1000$ du plus grand côté

PIERRES couramment utilisées en DALLAGES LOSANGES

- à l'intérieur et l'extérieur : VAURION, POUILLENAY, ROCHERONS
- à l'intérieur : MUSANCY, MARBRES DIVERS

FOURCHETTE DE PRIX INDICATIFS AU M² DE DALLAGE POSÉ

(Coef. 1 = 100 F au 1.1.75)

Epaisseurs	1,5 cm	2 cm
module 30	2,3 à 2,8	2,5 à 3,0
module 40	2,2 à 2,7	2,4 à 2,9



DV.F

DERVILLÉ-FEVRE
pierres, marbres, granits

DALLAGES LOSANGE

fond de page :
maquettes en pierre de MUSANCY



DV.F

DERVILLE-FEVRE
pierres, marbres, granits

CHEMINEES DECORATIVES



Aucun système de chauffage central ou intégré ne remplace l'envoûtement que provoque un feu de bois dans une cheminée.

Même sans feu ni flamme, la cheminée constitue un centre d'intérêt et un élément décoratif essentiel dans une pièce de séjour, à la ville comme à la campagne.

C'est pourquoi les constructeurs prévoient, presque systématiquement, au moins une cheminée par logement individuel ou collectif.

Qu'elle soit de style, rustique ou moderne, la cheminée peut être réalisée en pierre naturelle alliée ou non à d'autres matériaux.

Outre qu'elle doit satisfaire à certaines qualités techniques, dimensions, tirage, etc..., une cheminée doit correspondre à la conception esthétique de chaque utilisateur.

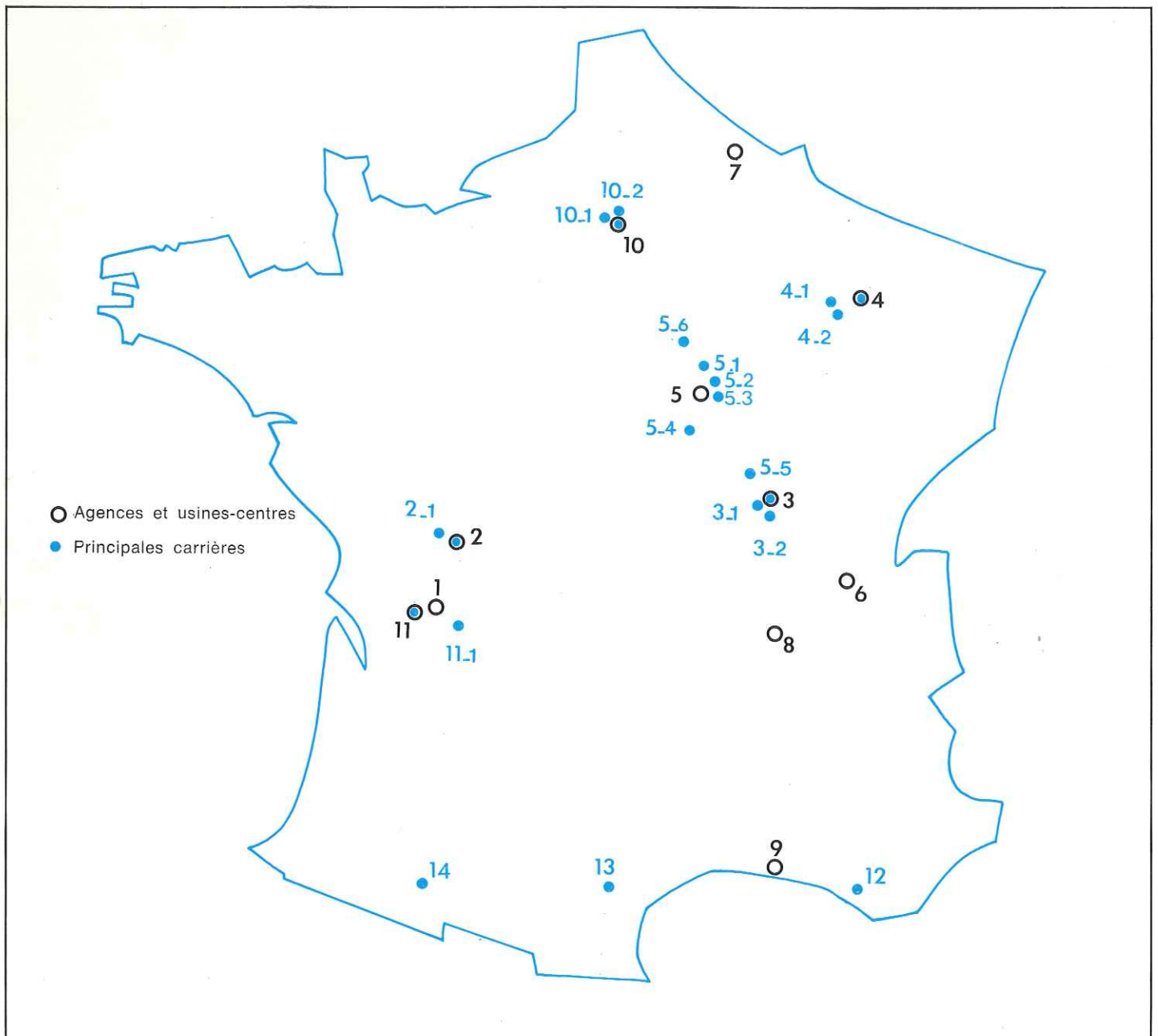
DERVILLE-FEVRE peut réaliser à vos dimensions, la cheminée que vous souhaitez dans la pierre que vous aurez choisie.

Des équipes de tailleurs de pierre, héritiers des traditions ancestrales, peuvent traduire dans la matière l'idée que vous nous demanderez d'exprimer.

Pour ceux qui veulent s'informer avant de fixer leur choix, la Fédération Marbrière de France a édité un catalogue très complet, tant sur le plan technique que sur celui des modèles, que DERVILLE-FEVRE peut vous adresser sur simple demande, contre remboursement.

DV.F

92-94 RUE PETIT - 18-26 RUE GOUBET - 75019 PARIS
TEL. 200-67-01 - TELEX DERVI 670 312 F



**LISTE
DES AGENCES
ET USINES-CENTRES
DE PROVINCE**

- 1 **DERVILLÉ-FEVRE** - SOYAUX
237 ter, Route de Montbron, 16800 ANGOULEME - Tél. (45) 92-15-68
- 2 **DERVILLÉ-FEVRE** - 86300 CHAUVIGNY - Tél. (49) 46-30-38
- 3 **DERVILLÉ-FEVRE** - 21830 COMBLANCHIEN - Tél. (80) 06-87-22
- 4 **DERVILLÉ-FEVRE** - EUVILLE, 55200 COMMERCY - Tél. (28) 91-04-03 ou 91-05-23
- 5 **DERVILLÉ-FEVRE** - FULVY
89160 ANCY-LE-FRANC - Tél. (86) 55-91-11 + le 1 à FULVY
- 6 **DERVILLÉ FEVRE** - GLANDIEU, BREGNIER-CORDON, 01300 BELLEY
Tél. (79) 81-91-11 + le 4 ou 27 à BREGNIER-CORDON
- 7 **DERVILLÉ-FEVRE** - 59460 JEUMONT - B.P. 107 - Tél. (20) 63-50-24
- 8 **DERVILLÉ-FEVRE** - ECULLY
116 ter, rue Marietton, 69130 LYON - Tél. (78) 83-56-28
- 9 **DERVILLÉ-FEVRE** - 13006 MARSEILLE
116, rue Edmond-Rostand - Tél. (91) 53-49-10 ou 53-54-13
- 10 **DERVILLÉ-FEVRE** - 60740 ST-MAXIMIN - Tél. 455-96-11
- 11 **DERVILLÉ-FEVRE** - 16530 SIREUIL - Tél. (45) 97-04-25

**LISTE
DES PRINCIPALES
CARRIERES**

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| 2 CHAUVIGNY-ARTIGES | 5 4 MASSANGIS-VAURION |
| 2-1 TERVOUX | 5-5 POUILLENAY |
| 3 COMBLANCHIEN-ROCHERON | 5-6 CHARENTENAY-CLERIS |
| 3-1 COMBLANCHIEN-COMMUNE | 10 ST-MAXIMIN |
| 3-2 CORGOLOIN-MUSANCY | 10-1 MONTANIER |
| 4 EUVILLE-BRIANTVILLE | 10-2 ST-VAAST |
| 4-1 SAVONNIERES-BERNAIS | 11 SIREUIL-HAUTEROCHE |
| 4-2 BRAUVILLIERS | 11-1 VILHONNEUR-BAUMAINE |
| 5-1 CHASSIGNELLES | 12 EVENOS |
| 5-2 LONGCHANT | 13 CAUNES-MINERVOIS |
| 5-3 COME | 14 ARUDY |



DERVILLÉ-FEVRE
pierres, marbres, granits

92-94 RUE PETIT
18-26 RUE GOUBET }

75019 PARIS - TEL 200-67-01 - TELEX DERVI 670 312 F